

Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025

Conseil Municipal du 16 avril 2026

Conformément à la réforme de la gestion comptable des collectivités, le Compte Financier Unique remplace désormais le compte administratif et le compte de gestion. Il s'inscrit dans une volonté de simplification et de modernisation du suivi financier des collectivités territoriales, notamment sous le référentiel M57.

Le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 présente la situation financière et comptable de notre collectivité en regroupant, les données du compte administratif et du compte de gestion en un document unique.

I - RESULTATS DE CLOTURE 2025

Le CFU 2025, dont la représentation globale vous est proposée ci-dessous présente les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	10 540 703,81 €
Recettes de l'exercice	11 059 932,20 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>519 228,39 €</i>
Excédent reporté N-1	0,00 €
Résultat cumulé de fonctionnement	519 228,39 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	3 635 864,20 €
Recettes de l'exercice	3 487 173,22 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-148 690,98 €</i>
Excédent reporté N-1	<i>-942 431,69 €</i>
Résultat cumulé d'investissement (<i>avant restes à réaliser</i>)	<i>-1 091 122,67 €</i>
Restes à réaliser d'investissement en Dépenses	587 645,67
Restes à réaliser d'investissement en Recettes	570 015,14 €
Sous Total solde des restes à réaliser	-17 630,53 €
Résultat cumulé d'investissement (<i>après restes à réaliser</i>)	<i>-1 108 753,20 €</i>
RESULTAT GLOBAL avant restes à réaliser	-571 894,28 €
RESULTAT GLOBAL après restes à réaliser	-589 524,81 €

A la clôture de l'exercice, le résultat global toutes sections confondues arrête un déficit de 589 524.81 € déduction faite des restes à réaliser qui représente 587 645.67 € en dépenses et 570 015.14 € en recettes.

Les résultats se décomposent comme suit dans les deux sections :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le



ID : 066-216600494-20260416-DCM732026-BF

Le résultat de l'exercice dégagé est établi à hauteur de 519 228.39 € entre les dépenses et les recettes.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le solde de l'exécution entre les dépenses et les recettes est établi à hauteur de – 148 690.98 €, auquel il est rajouté le déficit reporté 942 431.69 €. A fin 2025, le résultat cumulé hors restes à réaliser est de – 1 091 122.67 €.

Les restes à réaliser 2025, c'est-à-dire les engagements non mandatés sur l'exercice et à reporter en N+1, s'élèvent en dépenses à 587 645.67 € et en recettes à 570 015.14 €, soit un solde net de – 17 630.53 €.

Après prise en compte des restes à réaliser indiqués ci-dessus, le résultat définitif d'investissement affiche un besoin de financement de 1 108 753.20 €.

Conformément à l'instruction comptable M57, le résultat cumulé est affecté lorsqu'il est positif en priorité, en réserves pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement apparu à la clôture de l'exercice précédent et pour le solde, en excédent de fonctionnement reporté ou en dotation complémentaire en réserves.

Par conséquent, il est proposé dans le cadre de la délibération d'affectation des résultats, d'affecter la totalité du résultat cumulé de la section de fonctionnement en section d'investissement, afin de couvrir une partie du besoin de financement indiqué ci-dessus.

II - REALISATION BUDGETAIRE

Les taux de réalisation des dépenses et des recettes réelles, s'établissent en 2025 comme suit :

- Section de Fonctionnement : 99.97 % en dépenses et de 100.49 % en recettes
- Section d'Investissement avec reports : 71.82 % en dépenses et 70.83 % en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les **recettes réelles** de fonctionnement s'élèvent en 2025 à 10 929 932,20 € contre 10 769 437.26 € pour 2024.

Chapitre de recettes	2020	2021	2022	2023	2024	2025
013	58 530,75	76 132,78	95 575,32	20 100,18	85 889,40	10 264,12
70	265 618,06	206 453,26	259 773,56	323 805,51	410 705,78	655 850,67
73	6 310 349,41	6 748 969,35	7 513 160,70	7 797 132,31	8 007 541,95	8 097 396,00
74	1 995 531,61	1 649 125,34	1 788 886,80	1 693 601,16	1 750 443,32	1 831 816,35
75	164 908,00	280 613,40	129 795,63	311 652,72	336 674,63	294 072,76
76	22,95	19,89	19,89		45,90	44,37
77	22 686,88	9 724,26	17 677,73	18 416,46	178 136,28	40 487,93
Total : Recettes	8 817 647,66	8 971 038,28	9 804 889,63	10 164 708,34	10 769 437,26	10 929 932,20
Variation en %		1,7%	9,3%	3,7%	5,9%	1,5%

- Les Atténuations de charges

Les atténuations de charges regroupent les recettes perçues au titre des remboursements des indemnités journalières induites des périodes d'arrêt maladie des agents et atteignent 10 264.12 €.

- Les produits des services, du domaine et ventes diverses

Ces recettes proviennent des différents services rendus aux usagers par la ville et produits liés aux droits d'occupation du domaine public. Elles représentent 655 850.67 € et sont en augmentation par rapport à 2024. Depuis la reprise de la restauration scolaire par la collectivité, les recettes liées à la facturation des repas aux familles sont désormais perçues par la commune.

- Le produit des Impôts et Taxes

Le chapitre des impôts et taxes a atteint la somme de 8 097 396 € en 2025 contre 7 990 739.22 € l'année précédente, soit plus de 1.33 %.

La taxe sur la consommation finale d'électricité est en baisse, passant d'une recette de 244 218,22 € à 214 530,00 €.

L'attribution de compensation versée par la communauté de communes du Vallespir reste stable pour un montant de 928 311 €.

Compte	Objet de la recette	2024	2025	Variation en %
73111	TAXES	6 223 055,00	6 291 814,00	1,10%
73118	AUTRES CONTRIBUTIONS DIRECTES	25 181,00	45 809,00	81,92%
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	928 311,00	928 311,00	0,00%
73212	DOTATION SOLIDAIRE COMMUNAUTAIRE	91 662,00	91 867,00	0,22%
73141	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	244 218,22	214 530,00	-12,16%
73154	DROITS DE PLACES	92 421,00	82 636,00	-10,59%
73123	TAXE ADDIT. DROITS MUTATION OU PUB FONCIERE	367 315,00	427 021,00	16,25%
738	AUTRES IMPOTS LOCAUX			
7381	TAXE FORFAITAIRE SUR TERRAIN VENDU	18 576,00	15 408,00	-17,05%
TOTAL		7 990 739,22	8 097 396,00	1,33%

- Les dotations et participations

Le chapitre des dotations et participations représentent près de 17 % des recettes réelles de fonctionnement, pour un réalisé de 1 831 815,95 € contre 1 750 442,92 € en 2024.

Le tableau ci-dessous décrit par nature l'exécution budgétaire :

Compte	Objet de la recette	2024	2025	Variation en %
74111	DOTATION FORFAITAIRE	616884,00	599 017,00	-2,90%
71121	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	628495,00	646 049,00	2,79%
741127	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	99367,00	118 322,00	19,08%
742	DOTATION ELUS LOCAUX		163,00	100,00%
744	FCTVA	8739,00	14 926,46	70,80%
74718	DOTATION ETAT	3641,93	34 284,08	841,37%
7472	DOTATION REGION	3062,89	7 485,32	144,39%
7473	DOTATION DEPARTEMENT	60132,00	77 441,00	28,79%
74751	DOTATION CCV	26068,00		-100,00%
7478	CAF		33 141,09	100,00%
7483	COMPENSATION ETAT	265986,00	272 972,00	2,63%
7485	DOTATION TITRES SECURISES	32 553,00	28 015,00	-13,94%
74888	DIVERS	5 514,10		-100,00%
TOTAL		1 750 442,92	1 831 815,95	4,65%

- Les autres produits de gestion courante

Les autres produits de gestion courante correspondent essentiellement aux loyers tirés du patrimoine communal. Ils ont atteint un volume de recettes de 294 072,76 € en 2025, en augmentation par rapport à 2024 essentiellement dû au versement d'une partie de l'excédent du budget annexe centre de tri.

- Les produits exceptionnels

En 2025, les produits exceptionnels sont liés à des cessions et atteignent 44 487,93 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement atteignent en 2025 la somme de 9 904 008,81 €, soit une évolution de 3.4%. Les dépenses liées aux frais de personnels réelles.

Les charges à caractère général représentent 28.85 % et les autres charges de gestion courante pour 20 % des dépenses réelles. Le CFU 2025 arrête les montants et les variations suivants par chapitre budgétaire :

Chapitre de dépenses	2020	2021	2022	2023	2024	2025
011	2 114 631,29	2 306 907,57	2 379 098,33	2 540 451,84	2 772 374,81	2 857 155,81
012	3 838 459,17	4 100 617,06	4 521 697,04	4 664 538,22	4 820 935,52	5 113 247,95
014	3 790,00	0,00	3 545,47	73 883,45	161 241,68	127 276,00
65	1 116 621,48	1 302 193,39	1 267 612,18	1 350 736,44	1 629 098,84	1 487 517,89
66	247 281,18	222 207,93	204 014,61	177 408,02	185 292,03	284 307,16
67	2 422,59	2 013,31	11 583,27	149 639,39	1 232,56	9 504,00
68				50 000,00	10 150,00	25 000,00
Total : Dépenses	7 323 205,71	7 933 939,26	8 387 550,90	9 006 657,36	9 580 325,44	9 904 008,81
Variation en %		8,3%	5,7%	7,4%	6,4%	3,4%

- Les frais du personnel

Les dépenses de personnel représentent en 2025, 5 113 247.95. En augmentation par rapport à 2024, notamment dû à l'augmentation réglementaire des cotisations patronales de CNRACL. Une revalorisation de l'indemnité forfaitaire de suggestion et de l'expertise a également généré une légère augmentation de 25 000 €.

- Les charges à caractère général

Ce chapitre 011 recense l'ensemble des charges à caractère général découlant du fonctionnement des services communaux, de l'entretien et de la sécurisation des bâtiments publics. Ce poste augmente en 2025, de près de 85 000.

- Les autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante sont en augmentation de près de 100 000 €. Cette augmentation est principalement due au versement de la commune aux budgets annexes gendarmerie et sous-préfecture.

Les principales variations proviennent

- Les charges financières

En 2025, le chapitre des frais financiers liés à la dette s'élève à 284 307.16 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent en 2025 à 3 406 403.21 € contre 5 197 412.09 €

Elles sont constituées du remboursement de la dette pour 809 661.31, mais aussi des dépenses d'équipement liées aux travaux et aux acquisitions rentrant dans le patrimoine de la commune.

Dans le cadre des opérations d'investissement inscrites au budget et ajustées en décisions modificatives, vous trouverez ci-dessous le détail des réalisations

- **Opération 400** – Restructuration du patrimoine immobilier, montant voté 346 242 €, réalisé à 92 %. Notamment les travaux de remise aux normes électrique, la restauration du retable phase 1, le terrassement du parc aubiry.
- **Opération 401** - Aménagements urbains et voirie, montant voté 2 104 648.31 €, réalisé à plus de 74%. Notamment le réaménagement des rues Clémenceau et De Gaulle, l'installation des bornes escamotables, l'installation de vidéo protection, les travaux d'éclairage public et l'éclairage du stade Foncalde.

- Opération 402 – Population, urbanisme, social et santé, montant voté 478 391.20 €, réalisé à 80%. Notamment la réfection du parking du centre de santé, l'aménagement du poste de la navette électrique, l'acquisition de la navette électrique.
- Opération 403 – Pôle scolaire et sportif, montant voté 714 783.80€, réalisé à près de 21 %. Notamment l'aménagement des aires de jeux, des travaux d'étanchéité et de menuiserie dans les écoles et l'installation de stores à la piscine.
- Opération 404 – Espaces verts, propreté urbaine, montant voté 162 260 €, réalisé à 98.4 %. Notamment l'acquisition d'une moto-crotte, l'aménagement du parc Saint Michel, l'arrêt de bus, et l'espace Saint Pluget

Les recettes réelles d'investissement, s'élèvent en 2025 à 2 751 017.23 € contre 4 529 444.04 €. Elles sont constituées de :

- Les ressources propres d'origines externes

Le montant du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) perçu s'élève à 475 853.34 € et la taxe d'aménagement à 14 169.91 €.

- Excédent de fonctionnement 2023 capitalisé

L'excédent de fonctionnement 2024 a été affecté au besoin de la section d'investissement pour la somme de 666 549.71 €.

- Les subventions d'investissement et fonds de concours 2025

Les subventions d'investissement font partie des ressources d'investissement nécessaires au financement des projets de la commune. Sur cet exercice comptable, la somme perçue s'élève à 772 894.16 €.

- Les emprunts nouveaux

La commune a fait appel à un prêt relais en 2025 pour pallier aux délais de versement des subventions et autres recettes en attente.

A fin 2025, la dette s'élève à 7 924 285 €.

- **Budget annexe assainissement**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	356 595,89 €
Recettes de l'exercice	272 965,67 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-83 630,22 €</i>
Excédent reporté N-1	310 612,22 €
Résultat cumulé de fonctionnement	226 982,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	892 793,22 €
Recettes de l'exercice	1 553 626,30 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>660 833,08 €</i>
Excédent reporté N-1	<i>-311 102,64 €</i>
Résultat cumulé d'investissement (avant restes à réaliser)	349 730,44 €
Restes à réaliser d'investissement en Dépenses	0,00 €
Restes à réaliser d'investissement en Recettes	0,00 €
Sous Total solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat cumulé d'investissement (après restes à réaliser)	349 730,44 €
RESULTAT GLOBAL avant restes à réaliser	576 712,44 €
RESULTAT GLOBAL après restes à réaliser	576 712,44 €

- **Budget annexe pompes funèbres**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	4 877,39 €
Recettes de l'exercice	3 720,00 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-1 157,39 €</i>
Excédent reporté N-1	13 841,57 €
Résultat cumulé de fonctionnement	12 684,18 €

- **Budget annexe résidence administrative**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	203 553,93 €
Recettes de l'exercice	127 492,05 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-76 061,88 €</i>
Excédent reporté N-1	-25 481,20 €
Résultat cumulé de fonctionnement	-101 543,08 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	79 679,07 €
Recettes de l'exercice	146 250,00 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>66 570,93 €</i>
Excédent reporté N-1	-443 495,43 €
Résultat cumulé d'investissement (avant restes à réaliser)	-376 924,50 €
Restes à réaliser d'investissement en Dépenses	0,00 €
Restes à réaliser d'investissement en Recettes	0,00 €
Sous Total solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat cumulé d'investissement (après restes à réaliser)	-376 924,50 €
RESULTAT GLOBAL avant restes à réaliser	-478 467,58 €
RESULTAT GLOBAL après restes à réaliser	-478 467,58 €

- **Budget annexe gendarmerie**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	56 604,05 €
Recettes de l'exercice	262 804,51 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>206 200,46 €</i>
Excédent reporté N-1	0,00 €
Résultat cumulé de fonctionnement	206 200,46 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	160 463,40 €
Recettes de l'exercice	212 197,64 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>51 734,24 €</i>
Excédent reporté N-1	-382 683,69 €
Résultat cumulé d'investissement (avant restes à réaliser)	-330 949,45 €
Restes à réaliser d'investissement en Dépenses	0,00 €
Restes à réaliser d'investissement en Recettes	0,00 €
Sous Total solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat cumulé d'investissement (après restes à réaliser)	-330 949,45 €
RESULTAT GLOBAL avant restes à réaliser	-124 748,99 €
RESULTAT GLOBAL après restes à réaliser	-124 748,99 €

- **Budget annexe centre de tri**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	115 824,36 €
Recettes de l'exercice	121 822,61 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>5 998,25 €</i>
Excédent reporté N-1	147 050,32 €
Résultat cumulé de fonctionnement	153 048,57 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	54 750,77 €
Recettes de l'exercice	53 710,69 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-1 040,08 €</i>
Excédent reporté N-1	-53 360,69 €
Résultat cumulé d'investissement (avant restes à réaliser)	-54 400,77 €
Restes à réaliser d'investissement en Dépenses	0,00 €
Restes à réaliser d'investissement en Recettes	0,00 €
Sous Total solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat cumulé d'investissement (après restes à réaliser)	-54 400,77 €
RESULTAT GLOBAL avant restes à réaliser	98 647,80 €
RESULTAT GLOBAL après restes à réaliser	98 647,80 €

- **Budget annexe camping**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	36 875,95 €
Recettes de l'exercice	9 108,48 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-27 767,47 €</i>
Excédent reporté N-1	-25 784,70 €
Résultat cumulé de fonctionnement	-53 552,17 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	0,00 €
Recettes de l'exercice	17 310,95 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>17 310,95 €</i>
Excédent reporté N-1	39 641,05 €
Résultat cumulé d'investissement (avant restes à réaliser)	56 952,00 €
Restes à réaliser d'investissement en Dépenses	0,00 €
Restes à réaliser d'investissement en Recettes	0,00 €
Sous Total solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat cumulé d'investissement (après restes à réaliser)	56 952,00 €
RESULTAT GLOBAL avant restes à réaliser	3 399,83 €
RESULTAT GLOBAL après restes à réaliser	3 399,83 €

- **Budget annexe musée**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses de l'exercice	0,00 €
Recettes de l'exercice	4 322,66 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>4 322,66 €</i>
Excédent reporté N-1	0,00 €
Résultat cumulé de fonctionnement	4 322,66 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses de l'exercice	0,00 €
Recettes de l'exercice	54 283,64 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>54 283,64 €</i>
Excédent reporté N-1	-122 686,51 €
Résultat cumulé d'investissement (<i>avant restes à réaliser</i>)	-68 402,87 €
Restes à réaliser d'investissement en Dépenses	
Restes à réaliser d'investissement en Recettes	0,00 €
Sous Total solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat cumulé d'investissement (<i>après restes à réaliser</i>)	-68 402,87 €
RESULTAT GLOBAL avant restes à réaliser	-64 080,21 €
RESULTAT GLOBAL après restes à réaliser	-64 080,21 €

Le compte financier unique de la commune de Céret pour l'année 2025, traduit la capacité de la collectivité à concilier ses objectifs de service public avec le respect des équilibres financiers. Les efforts engagés en matière de dépenses et d'optimisation des ressources ont permis de préserver des marges de manœuvre, tout en maintenant un niveau d'investissement cohérent avec les besoins de la commune.